

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 10 décembre 2020**

L'an deux mil vingt et le dix décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 décembre 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaients présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Delphine LESTASTEREYRES, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

**Objet** : **Budget principal – Décision modificative n° 1**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications de crédits suivantes afin de procéder :

- à l'annulation du titre émis au nom de Vinci Autoroutes en 2018 et sa réémission au nom des Autoroutes du Sud de la France (participation aux travaux d'extension Basse Tension pour l'installation de caméras sur le pont de l'A64) ;
- à la réalisation des études pour l'aménagement des abords de la Maison pour Tous, au remplacement du portail de l'école, à l'acquisition de panneaux de signalisation, de matériel informatique et de mobilier ;
- à l'intégration des travaux d'éclairage public, effectués par le SDEPA, dans le patrimoine de la Commune.

Ces virements de crédits seront effectués en respectant l'équilibre du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'adopter les modifications de crédits proposées par le Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
673 (67)	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 500 €	70878 (70)	Remboursement de frais par d'autres redevables	3 500 €
<b>Total</b>		<b>3 500 €</b>	<b>Total</b>		<b>3 500 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Article (chapitre) - Opération		Montant	Article (chapitre) - Opération		Montant
2031-107	Frais d'études	6 500 €	1323 (041)	Subventions du Département	16 200 €
21312-106	Bâtiments scolaires	3 000 €			
2152 (21)	Installations de voirie	1 500 €			
2183 (21)	Matériel de bureau et matériel informatique	11 500 €			
2184 (21)	Mobilier	10 000 €			
2312-107	Agencement et aménagement de terrains	- 32 500 €			
21534 (041)	Réseaux d'électrification	16 200 €			
<b>Total</b>		<b>16 200 €</b>	<b>Total</b>		<b>16 200 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>19 700 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>19 700 €</b>

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 décembre 2020

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON